

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 58 (1985)

Heft: 3

Artikel: Trois nouveaux immeubles à Ecublens

Autor: Monot, Pierre-Etienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Société coopérative d'habitation Lausanne a construit:

Trois nouveaux immeubles à Ecublens



Vue d'ensemble des trois immeubles, sis rue de la Cocarde et chemin de Chantemerle, à Ecublens.

La SCHL a marqué, en août 1984, l'inauguration de trois nouveaux immeubles à Ecublens, dans l'ouest lausannois, par une manifestation à laquelle ont assisté MM. Thomas Guggenheim, directeur de l'Office fédéral du logement, Bruno Schmid, directeur de l'Office cantonal vaudois du logement, et Jacques Masson, syndic d'Ecublens.

Ces trois immeubles ont été construits sur un terrain acheté par la SCHL, avec l'aide de l'Etat, manifestée sous la forme d'une caution. Le coût total de l'opération s'élève à 13 millions de francs. La part du terrain a représenté environ 14% de ce montant, le reste étant constitué par les coûts de construction pour

74% et les aménagements extérieurs et les frais secondaires pour le reste.

Il est intéressant de relever que, dans cette opération, la SCHL n'a investi que 11% environ en fonds propres, le reste étant couvert par des prêts bancaires; il faut y voir une preuve du crédit dont dispose la solution coopérative, si l'on se rappelle qu'un particulier qui désire se faire construire une maison doit disposer d'au moins 25% du coût total en fonds propres.

La mauvaise qualité du terrain a rendu nécessaires des fondations spéciales, pour un surcoût d'un peu moins de 500 000 fr., si bien que le coût de construction au m³ a été de 382 fr., sans compter les fondations spéciales, et de 401 fr. avec celles-ci.

Descriptif des immeubles

Les trois bâtiments comptent chacun 16 logements, soit 48 au total; ils sont répartis de la sorte:

- 2 pièces avec coin à manger: 4;
- 3 pièces avec coin à manger: 20;
- 4 pièces avec coin à manger: 20;
- 5 pièces avec coin à manger: 4.

La surface des 3 pièces varie, selon la position dans l'immeuble, de 73 à 83 m², celle des 4 pièces de 94 à 103 m². Les 5 pièces mesurent 118 m². Ce sont là des surfaces nettement supérieures aux exigences minimales de l'Office fédéral du logement, exigences minimales dont il faut rappeler qu'elles sont supérieures aux minima exigés par pratiquement tous les cantons.

Huitante-cinq places de parc ont été aménagées pour les autos, dont 36 en souterrain entre les immeubles.

Une place de jeux pour les enfants.





Plan d'étage

ELPOL S.A.
 RÉSINES SYNTHÉTIQUES
 DANS LE BÂTIMENT ET LE GÉNIE CIVIL
 1217 MEYRIN/GE 8, rue du Bois-du-Lan 022/82 05 05

Couverture, ferblanterie
 Installations sanitaires
 Entretien et réparations
 Bureau d'étude

cofal
 Société Coopérative Lausanne
 1003 Lausanne, rue Saint-Martin 20, tél. (021) 20 64 01



Détail de la façade: on distingue le bardage en ardoises de fibro-ciment sans amiante.

Quant aux logements, leur équipement est d'un très bon niveau: W.-C. séparés dans les appartements dès 3 pièces, cuisine équipée d'un réfrigérateur de 240 litres avec compartiment de congélation, sol en parquet dans les chambres et le séjour, prise de télévision raccordée au teleréseau, etc. Enfin, tous les logements disposent d'un vaste balcon bien orienté sur lequel il est possible de manger à l'aise.

Construction

Les murs porteurs, en béton et briques de terre cuite, sont isolés par un matelas de laine minérale de 8 cm, qui est lui-même protégé des intempéries par un bardage en ardoises Eternit colorées. C'est une des premières applications en Suisse romande du nouveau matériau en fibro-ciment sans amiante; ce bardage est en quelque sorte la peau des immeubles. Le coefficient d'isolation ainsi obtenu est de 0,39 Wm²k, ce qui est excellent.

Le chauffage se fait par le sol, au moyen de serpentins noyés dans la chape: c'est un

chauffage à basse température, la production de la chaleur se faisant par des chaudières à gaz. La chaleur de l'air de ventilation extrait des sanitaires est récupérée et contribue à la production de l'eau chaude sanitaire. Enfin, les ascenseurs ont été dimensionnés pour permettre l'accès des fauteuils roulants pour handicapés.

Conclusion

Cette nouvelle réalisation de la SCHL s'inscrit parfaitement dans la lignée de celles qui l'ont précédée, et l'on ne peut qu'être sensible à l'effort permanent de recherche et d'amélioration de la qualité de l'habitat qui caractérise l'activité constructrice de la SCHL, et qui se marque par des améliorations et des innovations à chaque réalisation.



Vue intérieure de l'aménagement d'une cuisine.



L'entrée d'un des immeubles.

Les architectes, MM. J.-P. Borgeaud et R. Mosimann, de Pully, ont eu cependant fort peu de temps pour élaborer leur projet; pour des raisons de durée de validité de l'option sur le terrain, ils n'ont disposé que de trois mois pour passer de l'attribution du mandat à la production du dossier de mise à l'enquête; c'est une gageure, dont ils se sont fort bien tirés. On ne peut cependant s'empêcher de penser que ce ne sont pas là les meilleures conditions offertes à l'activité créatrice de l'architecte: sauf cas de force majeure, il doit avoir la possibilité de disposer de plus de temps pour projeter.

La SCHL n'a pas l'intention d'en rester là: elle a en projet la construction de 32 logements à Pully, qui bénéficieront de l'aide fédérale. La revue *Habitation* présentera cette nouvelle réalisation le moment venu.

Pierre-Etienne Monot.

BANDE DE REPRISE
DE BETONNAGE ENTRE
RADIERS ET MURS

**BFL MASTIX
R4**

MASTIX SA
Av. de Rumine 48
1005 Lausanne
Tél. 021/23 42 78